



Déclaration sur “La protection et la mise en valeur durable des régions de montagne en Europe du Sud-Est”

Cette déclaration vient à la suite de l’atelier sur le “*Partage des expériences: renforcement des capacités en matière d’instruments juridiques pour la protection et la mise en valeur durable des régions de montagne d’Europe du Sud-Est*” (12 - 13 décembre 2005, Bolzano, Italie), organisé par le PNUE et le Ministère italien de l’environnement et du territoire, et accueilli par EURAC.

Les participants des pays d’Europe du Sud-Est et autres parties prenantes ont reconnu que ces régions de montagne sont caractérisées par une riche diversité biologique et culturelle. A l’heure actuelle, les régions de montagne des Balkans sont confrontées à de nombreux problèmes, notamment:

- ◆ dépeuplement,
- ◆ pauvreté,
- ◆ taux de chômage élevé,
- ◆ problèmes liés à l’environnement,
- ◆ problèmes de communication et d’infrastructures,
- ◆ marginalité sociale et économique.

Les caractéristiques particulières des régions de montagne requièrent des approches de développement qui prennent dûment en compte les valeurs environnementales, sociales et culturelles, ainsi que les contraintes particulières, et qui reconnaissent les montagnes comme des pourvoyeurs de biens et services essentiels aux économies nationales des pays de la région des Balkans.

Le Ministère de l’environnement et de l’aménagement du territoire de la République de Macédoine a envoyé en décembre 2004 une demande officielle d’assistance au PNUE pour faciliter les consultations intergouvernementales visant à renforcer la coopération régionale en vue de la protection et de la mise en valeur durable des régions montagneuses des Balkans.

BFSD – la Fondation des Balkans pour le développement durable a été créée en République de Macédoine dans le but général d’apporter un soutien aux activités liées à l’Initiative de la Convention des Balkans.

L’expérience du PNUE avec le Ministère italien de l’environnement et du territoire, EURAC et les Centres régionaux pour l’environnement (REC) dans l’aide au développement et les échanges entre la Convention des Carpates et la Convention Alpine en tant qu’outils existants





pour la mise en valeur durable des zones de montagne est bien connue et pourrait servir d'exemple de coopération dans la région d'Europe du Sud-Est.

Les régions montagneuses des Balkans sont extrêmement fragiles en raison de leurs situations politique, économique et écologique particulières. La mise en valeur durable de ces régions est donc cruciale.

Par conséquent, les participants de l'atelier: "*Partage des expériences: renforcement des capacités en matière d'instruments juridiques pour la protection et la mise en valeur durable des régions de montagne d'Europe du Sud-Est (Balkans)*" sont parvenus aux conclusions suivantes:

- Les Gouvernements pourraient élaborer un cadre juridique opérationnel pour la coopération entre les autorités nationales compétentes et les parties prenantes régionales/locales;
- Les autorités nationales devraient soutenir la protection et la mise en valeur durable des régions de montagne dans les Balkans par la bonne gouvernance, en reconnaissant les spécificités des régions de montagne dans leur législation, et par des approches multisectorielles;
- Les parties prenantes à l'échelon régional et local et leur participation au processus de planification participative doivent être identifiées;
- Le Partenariat international de la montagne offre un cadre tout désigné pour cette initiative. Les organisations internationales intéressées et autres partenaires potentiels devraient être invités à y prendre part;
- Un organe de coordination doit être créé et des points focaux devraient être nommés au sein des pays participants;
- Il est nécessaire de créer une base scientifique propice aux prises de décisions concernant l'analyse de la situation actuelle et des besoins de coopération en matière de protection et de mise en valeur durable des régions/zones de montagne en Europe du Sud-Est (Balkans);
- Une enquête multisectorielle devrait être menée par des consultants ou des institutions scientifiques sur certains sujets comme la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, l'agriculture, l'utilisation des terres forestières, la gestion des ressources en eau, le transport, le tourisme, l'énergie, etc., et les différentes tendances dans l'élaboration des technologies de montagne;
- Les réseaux entre les zones protégées de la région des Balkans doivent être renforcés;





MINISTERO DELL'AMBIENTE
E DELLA TUTELA DEL TERRITORIO

- Une approche de la base au sommet devrait être employée avec l'intervention et la participation des ONG et des autorités locales. Le Forum européen de la montagne est invité à faciliter la mise en réseau à l'appui de cette coopération;
- Le processus intergouvernemental de coopération entre les pays des Balkans pour la protection et le développement durable des régions de montagne devrait se poursuivre par des réunions de suivi et le soutien du PNUE (la République de Macédoine a proposé d'accueillir la prochaine réunion).

Bolzano (Italie), 13 décembre 2005

